

Bucchi di Bunifaziu : Coopération transfrontalière entre la Collectivité de Corse et la Région Autonome de Sardaigne pour la mise en œuvre d'une Réserve « Man and Biosphere » de l'UNESCO

La Collectivité de Corse et la Région Autonome de Sardaigne ont engagé un processus fondamental de coopération pour assurer une gestion commune des enjeux environnementaux dans le périmètre des Bucchi di Bunifaziu, espace biogéographique d'importance majeure au cœur de la Méditerranée occidentale.



Jeudi 25 janvier 2024, l'archipel de la Maddalena a accueilli le Président de l'Office de l'Environnement de la Corse et son homologue sarde, l'Assessore della difesa dell'ambiente, qui ont formalisé la signature d'un protocole d'entente structurant une démarche partenariale pour la création d'une réserve transfrontalière « Man and Biosphere » (MAB) de l'UNESCO.

Sous l'égide de la Directrice générale de l'UNESCO, particulièrement intéressée par la pertinence de l'initiative, la mise en œuvre de ce programme dotera les deux îles d'un véritable outil collaboratif.

Aussi, cet acte fondateur revêt une dimension politique forte et témoigne de la volonté conjointe de la Corse et de la Sardaigne de s'inscrire dans un cadre international fédérateur.

Le programme scientifique MAB est un dispositif labellisé intergouvernemental.

Il prévoit la mise en place de « Réserves de Biosphère » conçus comme des sites de démonstration et des lieux privilégiés pour expérimenter et illustrer des pratiques de développement durable, en conciliant le développement social et économique des populations avec la protection de l'environnement ainsi que le respect des valeurs culturelles.

Une réserve MAB transfrontalière a vocation à catalyser les compétences, en superposition des espaces protégés existants, afin de poursuivre des objectifs communs.

Le rayonnement de la réserve MAB corso-sarde bénéficiera du support technique et du travail, en synergie, de quatre aires marines protégées – *la Riserva Naturali di Bucchi di Bunifaziu, il Parco Nazionale dell'Asinara e l'Area Marina Protetta Isola dell'Asinara, il Parco Nazionale dell'Arcipelago de La Maddalena, l'Area Marina Protetta Capo Testa-Punta Falcone* – dont l'expertise dans le domaine de la gestion écologique est reconnue à l'échelle européenne.

Cette co-construction permettra de garantir et de consolider la continuité des orientations assurées par la Réserve naturelle des Bucchi di Bunifaziu, distinguée par le classement ASPIM (Aires Spécialement Protégées d'Importance Méditerranéenne).

La Collectivité de Corse, en engageant ce projet de coopération transfrontalière Bucchi di Bunifaziu - Nord Sardegna, démontre sa capacité à rassembler les dynamiques nécessaires afin de décliner, concrètement, les enjeux internationaux ciblés par le Traité du Quirinal en actions structurantes afin de répondre aux problématiques environnementales prégnantes pour la Corse.